



CHARTRE DE L'ÉTHIQUE ET DE L'ESPRIT SPORTIF

- Article 1 *D'abord et avant tout respecter strictement tous les règlements et ne jamais chercher à les enfreindre délibérément*
- Article 2 *Respecter l'officiel. La présence d'officiels ou arbitres est essentielle au bon déroulement de toute compétition. L'officiel n'a pas la tâche facile; c'est pourquoi il mérite le respect de tous.*
- Article 3 *Respecter les arbitres, accepter toutes leurs décisions sans jamais mettre en doute son intégrité*
- Article 4 *Savoir reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite*
- Article 5 *Rester digne dans la victoire en acceptant la victoire avec modestie et sans chercher à ridiculiser son adversaire.*
- Article 6 *Savoir reconnaître les bons coups et les bonnes performances de l'adversaire*
- Article 7 *Vouloir se mesurer à un adversaire dans l'équité. Compter sur son talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.*
- Article 8 *Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par la tricherie, ne pas user d'artifices pour obtenir un succès.*
- Article 9 *Pour l'officiel, bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.*
- Article 10 *J'adhère et je soutiens la campagne de l'esprit sportif de la Communauté Française (www.sportethique.be).*

CODE D'ÉTHIQUE POUR LES ENTRAÎNEURS

Le rôle des entraîneurs dans la pratique d'un sport est également majeur. Les éléments suivants résument leurs responsabilités :

- Favoriser l'apprentissage du sport aux athlètes et les aider à développer leurs habiletés.
- Maintenir un bon climat et de bonnes relations.
- Enseigner aux athlètes les valeurs qui favorisent l'esprit sportif et les valeurs du taekwondo (*modestie, intégrité, persévérance, respect, discipline, courage, honnêteté, esprit fort et maîtrise de soi*)

Les entraîneurs doivent s'engager aux règles d'éthique suivantes qui viennent supporter la charte de l'esprit sportif. En tant qu'entraîneur :

1. *J'évite de me comporter de façon excessive à l'égard des officiels, parents et athlètes. À cet égard je contrôle mes émotions et j'évite de perdre de ma dignité.*
2. *Je m'assure que mes propos et mon comportement reflètent la ligne de conduite qui est exigée de mes athlètes et des parents et qu'ils soutiennent la charte de l'esprit sportif.*
3. *Je respecte et fais respecter les règles de jeu ainsi que les règlements de mon association et de ma discipline et en aucun temps je ne tente de les contourner. À cet égard je fais preuve d'intégrité et d'honnêteté.*
4. *Je mets en valeur des propos et des comportements qui témoignent du respect de l'adversaire et des officiels. À cet égard, aucun écart de la part des entraîneurs et des athlètes n'est acceptable.*
5. *J'encourage tous les efforts de tous mes athlètes sans discernement et souligne leurs erreurs dans le seul but de favoriser leur développement.*
6. *Lorsque je dois m'entretenir avec un parent, je le fais en tête-à-tête à un moment convenable pour les deux parties, en m'assurant de contrôler mes émotions et de présenter un comportement respectueux.*
7. *Je traite mes athlètes avec équité, en respectant leurs droits, pourvu que cela ne contrevienne pas à la charte de l'esprit sportif.*
8. *Je ne tolère aucune forme de violence psychologique ou physique de la part des athlètes, parents, entraîneurs ou adversaires et je prends les dispositions qui sont à ma portée pour les dénoncer et les éliminer. Mon comportement et mes propos sont à l'image de cette éthique.*



S P O R T
Éthique



CODE D'ÉTHIQUE POUR LE PRATIQUANT

Les athlètes, pratiquants sont ceux à qui est dédiée toute l'attention des intervenants. Cependant, ils doivent, pour leur plus grand bien et celui de la collectivité, également s'engager à se comporter de façon responsable. Leurs principales responsabilités sont :

- De fournir le meilleur d'eux-mêmes et de respecter les règles et les valeurs du taekwondo (*modestie, intégrité, persévérance, respect, discipline, courage, honnêteté, esprit fort et maîtrise de soi*)

Les athlètes, pratiquant doivent s'engager aux règles d'éthique suivantes qui viennent supporter la charte de l'esprit sportif. En tant que athlète, pratiquant :

1. *Je contrôle mes émotions. Je n'utilise aucune forme de violence physique ou verbale dans le but d'intimider ou provoquer mes adversaires ou mes coéquipiers, que ce soit sur ou hors du terrain.*
2. *Je traite les gens autour de moi avec respect sans égard à leur sexe, habiletés, race, langue, nationalité ou condition sociale. À cet égard, j'évite par mes propos ou mon comportement, de ridiculiser ou d'abaisser mes adversaires, mes compagnons de jeu et tout intervenant*
3. *Dans la victoire, comme dans la défaite je garde à l'esprit qu'il ne s'agit que d'un jeu et que l'effort, le respect des autres et des règles, l'intégrité, la camaraderie et les valeurs du taekwondo demeurent les éléments les plus importants à considérer et à valoriser.*
4. *Je refuse d'utiliser des moyens illégaux pour tenter de remporter la victoire. Je respecte les règles du jeu ainsi que ceux à qui incombe la responsabilité de les faire appliquer.*
5. *Je comprends et accepte que les erreurs fassent partie du jeu. Ces erreurs peuvent provenir de moi, de mon entraîneur, des officiels ou de mes coéquipiers. J'évite de critiquer ceux qui pourraient en commettre.*
6. *En tout temps je respecte le bien d'autrui et j'évite tout acte de vandalisme.*
7. *Je respecte le travail des différents intervenants ainsi que des exigences demandées et des méthodes mises en place.*

CODE D'ÉTHIQUE POUR LES PARENTS

Le rôle des parents dans la pratique d'un sport est primordial. Les responsabilités qui leur incombent sont les suivantes :

- Établir avec leurs enfants des normes raisonnables et aider leurs enfants à prendre de bonnes décisions à l'égard du sport.
- Aider leurs enfants à acquérir une bonne estime de soi et leur inculquer les valeurs du taekwondo (*modestie, intégrité, persévérance, respect, discipline, courage, honnêteté, esprit fort et maîtrise de soi*)

Les parents doivent s'engager aux règles d'éthique suivantes qui viennent supporter la charte de l'esprit sportif. En tant que parent :

1. *Je me souviens qu'il s'agit d'un jeu pour les jeunes et non d'un jeu pour les adultes. J'évite de soumettre mon enfant à une pression qui pourrait l'inciter à se comporter de façon contraire à la charte de l'esprit sportif et au bien-être de la collectivité.*
2. *Je place le bien être de mon enfant au-dessus du seul désir de gagner. Je souligne ses efforts.*
3. *J'encourage mon enfant à traiter les autres joueurs, entraîneurs, spectateurs et officiels avec respect sans égard à leur sexe, habiletés, race, langue, nationalité ou condition sociale.*
4. *J'évite de m'emporter de façon excessive envers les joueurs, entraîneurs, spectateurs et officiels et je fais les efforts nécessaires afin de contrôler mes émotions.*
5. *Mes propos et mon comportement démontrent que je respecte les officiels et les entraîneurs ainsi que la tâche qu'ils doivent accomplir. En aucun temps je ne les déprécie devant mon enfant.*
6. *J'encourage tous les joueurs sans discernement et j'applaudis les bons jeux. J'accepte les erreurs comme faisant partie de leur apprentissage.*
7. *Lorsque je dois m'entretenir avec l'entraîneur, je le fais en tête-à-tête à un moment convenable pour les deux parties, en m'assurant de contrôler mes émotions et d'avoir un comportement respectueux.*
8. *Mon comportement et mes propos démontrent que je ne tolère pas et n'encourage pas la violence physique ou psychologique. À cet égard je dénonce tout acte de violence dont je suis témoin.*